



Taux horaire-niveau/échalon

Par **SIM33**, le 12/11/2015 à 11:19

Bonjour,

Je suis salariée en CDI 35h/semaine.

Je travaille dans un restaurant en tant que serveuse et assistante administrative.

Diplômée d'un BTS assistante de gestion, je voulais savoir quel est le niveau/échelon et de ce fait le taux horaires appliqué? Au jour d'aujourd'hui, je suis au niveau 1 échelon 3...

Merci de votre réponse.

Cordialement.

Par **P.M.**, le 12/11/2015 à 12:50

Bonjour,

Il conviendrait de se référer à la classification de la Convention Collective applicable dont il faudrait que vous indiquiez son intitulé exact à défaut de son numéro, si vous voulez que l'on vous aide...

Par **SIM33**, le 12/11/2015 à 13:11

Il s'agit de la convention collective Hôtels-café-restaurants.

Je n'ai pas le numéro...

Cdlmt

Par **P.M.**, le 12/11/2015 à 17:16

Je pense qu'effectivement, en raison des tâches administratives que vous effectuez en plus, vous pourriez essayer de négocier une classification supérieure suivant la [Convention collective nationale des hôtels, cafés restaurants \(HCR\)](#)...

Par **SIM33**, le 13/11/2015 à 08:59

Merci de votre réponse.

Cordialement.